



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION AVEC LE MUSEE
"EXPLORADOME" DANS LE CADRE DES
CLASSES "IN SITU" 2019**

**DÉCISION N° AU-18-359
EN DATE DU 23 NOVEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2016-360 en date du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°2017-4936 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Anne Laurence ROUGER, 10ème Maire-adjoint ;

CONSIDERANT la proposition du service pédagogique du musée « Exploradôme », situé au 18, avenue Henri Barbusse à Vitry sur Seine, d'organiser une visite et un atelier dans le cadre des « classes Exploradôme », les 4, 6, 7, 11, 14, 18 et 21 février 2019 pour 14 classes ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec le musée « Exploradôme » pour l'année 2019, relative aux modalités d'accueil des groupes d'élèves vincennois dans le cadre de classes in situ, sur la base du tarif suivant : 3 010 € (TROIS MILLE DIX EUROS) pour les « classes Exploradôme ».

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de l'enfance,

Signé

Anne-Laurence ROUGER